

DEPARTEMENT DE LA VENDEE  
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE



LES ACHARDS

## COMMUNE de LES ACHARDS

### REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 novembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de conseillers présents : 24  
Nombre de conseillers représentés : 5  
Nombre de conseillers ayant participé au vote : 29

L'an deux mille vingt quatre, le dix-huit novembre à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le douze novembre deux mille vingt quatre, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Michel VALLA, Maire.

**Présents** : Michel VALLA, Lynda PRUVOST, Gérard JOURDAIN, Christine GUILLOTEAU, Nathalie KARCHER, Jean-Luc RABILLARD, Nicole EDOUARD, Evelyne BAUD, Yvon BRIANCEAU, Bertrand BURNAUD, Jean-Pierre CITEAU, Christelle GAUBERT, Stéphane DENIS-LUTARD, Mickaël ONILLON, Hélène LEMESLE, Sarah MICHON, Stéphanie CHIFFOLEAU, Vincent BELLEAU, Antoine GUILLET, Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Sophie CHATELIER, Martial CAILLAUD, Isabelle LE BRUSQUET, Pauline CAILLONNEAU.

**Absents donnant pouvoir** : Didier RETAILLEAU a donné pouvoir à Nathalie KARCHER, Thony CHABOT a donné pouvoir à Stéphanie CHIFFOLEAU, Ingrid BERNARD a donné pouvoir à Lynda PRUVOST, Charles-Bernard DRUGEON a donné pouvoir à Sophie CHATELIER.

**Absents excusés** : Patricia BLANCHARD, Sarah RENAUD, Sébastien HULIN..

**Absents** : Corinne BRAUD, Paul MAZENS.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Lynda PRUVOST a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Mélanie SAUNIER, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

#### D18112024\_07 : Fixation des tarifs du spectacle Jeune Public 2025

Christine GUILLOTEAU, adjointe à la vie culturelle et communication, propose au Conseil Municipal de fixer les tarifs du spectacle Jeune Public « Le Rêvomatik » de la Compagnie LEO & LEON qui a lieu le dimanche 9 février 2025 à l'Espace Culturel George-Sand.

Elle précise que l'Office de Tourisme Intercommunal, via une convention conclue entre la Commune des Achards et la Communauté de Communes du Pays des Achards, sera en charge de la vente de la billetterie pour le compte de la commune.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- décide de fixer le tarif suivant, étant précisé qu'il s'agit du tarif habituel pratiqué sur le territoire pour ce genre de spectacle :



Catégories	Tarifs
Enfants et adultes (tarif unique)	5 €
Les enfants de moins de 3 ans	Gratuit

- et autorise Monsieur le Maire à signer la convention (jointe) avec la Communauté de Commune du Pays des Achards pour la mise en place de la billetterie, au sein de l'Office de Tourisme Intercommunal, pour le compte de la Commune.

La secrétaire de séance,  
Lynda PRUVOST,



Le Maire,  
Michel VALLA



Fait et délibéré à Les Achards,  
Les jour, mois et an susdits,  
Publié sur le site internet le 25/11/2024  
Au registre